



Ecole Pierre Douguet
3 Ter de la Tour d'Auvergne
29150 Dinéault
02.98.26.02.98
ec.0290626Y@ac-rennes.fr

Procès-verbal du Conseil d'école du jeudi 16 juin 2022.

<u>Etaient présents</u>	<u>Sont excusés</u>
- Mmes Laouénan Elise, Da-Costa Annabelle, Rogues Julie, Gouédic Alison, enseignantes. - M Horellou, Maire. - Mme Burlot, adjointe aux affaires scolaires. - M Henri Adrien, M Griffon Alexandre, Mme Léger Vanessa, Mme Cornu Caroline- parents d'élèves élus. -M Jean-René L'Helgouach- DDEN	- M Benoît Noury, Inspecteur de circonscription (IEN). - Mme Ferry, DDEN.

Le conseil d'école est présidé par la directrice, Mme Gouédic Alison, également secrétaire de séance. Le conseil d'école commence à 17h30.

1/ Introduction

Modification du PV du 7.04.2022 « N'ont pas été retenus par la mairie : la demande d'achat de matériel pédagogique pour les classes (jeux pédagogiques, matériel de manipulation...) de 500 euros par classe, soit 2 000 euros en totalité. »

Par

« N'ont pas été recensés dans le tableau de prévisions de dépenses pour l'année 2022 réalisé par Madame Burlot et donc pas soumis au vote du budget du conseil municipal : la demande d'achat de matériel pédagogique pour les classes (jeux pédagogiques, matériel de manipulation...) de 500 euros par classe, soit 2 000 euros en totalité. » M. Horellou précise que la dotation accordée à l'école a augmenté de 7.5% en 2022, alors que l'effectif est en hausse de 3.7%.

Madame Burlot demande s'il serait possible de relire collectivement les procès-verbaux. Madame Gouédic accepte et propose également aux parents d'élèves élus d'y participer ainsi qu'au DDEN.

Rappel de l'ordre du jour

- La préparation de la rentrée 2022-2023
- Les financements et comptes
- Les projets de l'année 2021-2022
- Les travaux
- Les questions diverses

2/ La préparation de la rentrée 2022-2023

Actuellement, 89 élèves sont inscrits sur l'école. 9 CM2 quittent l'école, ce qui laisse les effectifs actuels à 80 élèves.

7 familles arrivent sur la commune de Dinéault, dont des familles de gendarmes, ce qui représente 9 enfants au total. 3 enfants sont d'ores et déjà pré-inscrits pour l'an prochain parmi ces 9 élèves. 4 familles supplémentaires ont sollicité la directrice pour l'inscription des TPS.

Maternelles : 30 (Béatrice NEVEU)	GS-CP : 21 (Majda SALHIOUI)	CE1-CE2 : 23 (Alison GOUEDIC)	CM1-CM2 : 19 (Elise LAOUENAN)
PS1 : 5 PS2 : 11 MS : 14	GS : 11 CP : 10	CE1 : 11 CE2 : 12	CM1 : 11 CM2 : 8
Total des prévisions : 93 élèves inscrits sur l'école			

Les prévisions d'effectifs sont en hausse. Les enseignantes s'interrogent sur l'accueil des enfants à la sieste, qui compte actuellement 28 lits. Monsieur Horellou et Madame Burlot font le compte des places à la sieste, ce qui augure un bilan de -2 places à la rentrée.

Madame Gouédic interroge le maire sur les solutions à apporter pour l'accueil de ces enfants. Monsieur Horellou répond qu'une solution sera trouvée le 1^{er} juillet, date du RDV avec Monsieur Noury (Inspecteur), sur demande de la directrice.

Madame Burlot demande à ce que la directrice transmette les adresses des nouvelles familles inscrites sur l'école à la mairie.

Madame Gouédic indique qu'elle n'est pas en capacité de le faire. En

effet, les inscriptions se finalisent juste avant la rentrée, date à laquelle le changement d'année scolaire bascule dans l'application direction. En outre, toutes les fiches de renseignements ne sont pas encore revenues à l'école, d'où le terme de « prévisions d'effectifs » pour la rentrée.

3/ Comptes et financements

Voir les annexes (1 : demande de financement : tableau mairie ; 2 : prévisions des dépenses de l'école Pierre Douguet pour l'année civile 2022).

-Budget de 45 euros par élève a été maintenu, il comprend : l'achat de matériel pédagogique, le matériel de classe, les ramettes de feuilles.

-1 000 euros de budget pour l'achat de matériel de sport, 500 euros pour l'achat de matériel de musique (subvention versée à l'école).

-200 euros par classe pour l'achat de petit matériel (coussins, poufs...) : Madame Gouédic demande à la mairie s'il est possible de lui faire parvenir la liste de ses fournisseurs.

-50 euros de budget pour l'achat de ramettes de feuilles et du matériel pour la direction.

Monsieur Horellou indique que le prix des ramettes de feuilles n'est pas si conséquent. Madame Gouédic informe les membres de l'assemblée que le fournisseur principal de l'école pour les commandes est très cher : sur les commandes 2021 les ramettes A4 ont coûté 5,62 euros. Madame Gouédic en a commandé 50 en début d'année, soit l'équivalent de 281 euros, d'où sa demande de 300 euros en budget de fonctionnement pour la direction.

Monsieur Horellou évoque la possibilité de passer commande par le biais de la mairie, avec d'autres fournisseurs moins onéreux. La directrice devra contacter la personne en charge à la mairie.

Les enseignantes se disent très satisfaites de cette information, qui leur permettra de dépenser davantage dans du matériel pédagogique afin de répondre aux besoins des élèves.

Une nouvelle enseignante sera nommée à la rentrée sur l'ouverture de classe en GS-CP : Majda Salhioui.

Elle demande pour la rentrée l'achat de :

-tables et chaises pour les GS, adaptées à leur taille, et réglables

-d'un meuble de bibliothèque pour ranger les livres qui sont stockés au sol

-d'un banc supplémentaire pour le coin regroupement (21 élèves l'an prochain)

-d'un meuble bas à tiroir "type maternelle »

Madame Roguès appuie la demande de la nouvelle collègue en informant l'assemblée que les besoins sont réels dans la classe de GS-CP. Cette année des compromis et des prêts ont été réalisés entre enseignantes afin de meubler la nouvelle classe mais l'achat de mobilier est indispensable selon Madame Roguès.

Madame Salhioui souhaiterait également acheter des coussins, tapis pour le coin bibliothèque de la classe de GS-CP. Madame Gouédic indique que ce sera l'occasion pour elle de dépenser les 200euros alloués par la mairie pour l'achat de petit mobilier.

Monsieur Horellou et Madame Burlot acceptent la demande de Madame Salhioui pour le mobilier de sa classe, cependant, elle devra réaliser les devis.

5/ Les projets

- Le breton

Cette année à nouveau, les enfants ont bénéficié de l'intervention de Margo Le Vern, salariée de l'association Mervent. 2h ont été allouées à la pratique du breton et sont reconduites pour les 2 prochaines années (jusqu'en 2024). Prise en charge par la mairie (1/4), par le conseil départemental (1/2), régional (1/4). Les retours des élèves sont bons et les enfants sont toujours aussi enthousiastes de retrouver Margo.

- La fresque

Elle est presque terminée ! Il manque encore quelques retouches. Madame Gouédic demande s'il serait possible de la faire vernir par les services techniques pendant l'été.

Monsieur Horellou et Madame Burlot apprécient beaucoup la fresque de l'école, qu'ils trouvent très belle. En ce qui concerne le vernis, Monsieur le Maire indique qu'il faudrait être sûr d'utiliser les bons vernis afin que la fresque ne jaunisse pas, ni ne se décolle. Monsieur Griffon propose de demander à une entreprise locale de peinture en bâtiment pour avoir leur avis. Madame Gouédic propose également de demander à la CPD Arts (Conseillère Pédagogique Départementale) qui a suivi une partie du projet.

- Le musée de Trégarvan :

Les élèves de l'école se rendront le vendredi 1 juillet prochain au musée de l'école rurale, visiter la nouvelle exposition: « Tout SEXplique », à laquelle ils ont participé et qui porte sur l'éducation

sexuelle à l'école. Petits et grands ont exprimé leurs représentations initiales sur le sujet qui seront inscrites sur de grands panneaux muraux. Madame Laouenan rajoute que les plus jeunes ont été enregistrés par le musée. Les extraits seront disponibles à l'écoute.

- Eco-école

Cette année les élèves ont travaillé sur la thématique de l'eau. Récemment l'école a accueilli « Ici commence la mer ». Nora Abot, lors de son intervention, a fait vivre aux enfants le trajet des déchets et leur temps de décomposition dans les océans à l'aide d'une maquette. Un clou a été posé devant l'école et des messages ont été marqués sur le sol de la cour et devant l'école. Madame Burlot rajoute que les inscriptions sont écrites en français et en breton. Dans la serre et sur l'ATE, les élèves ont planté des réservoirs d'eau (oyas). Aude Carfantan, potière et professeure au lycée de l'Aulne, est venue le 7 juin dernier dans la classe des CE1-CE2 pour leur apprendre à façonner l'argile et à réaliser de petits réservoirs d'eau. Une séance très riche pour les élèves, en particulier pour ceux qui ont des difficultés pratiques. Leur montrer qu'ils sont capables de créer de leurs mains permet de renforcer la confiance et l'estime de soi. Le 4 juillet prochain, Monsieur Horellou interviendra auprès des élèves d'élémentaire pour leur expliquer le trajet de l'eau sur la commune et une visite au château d'eau sera programmée avec les GS-CP ; CE1-CE2 ; CM1-CM2. Certaines actions seront poursuivies l'an prochain (mare temporaire et récupérateurs d'eau).

- Le Run Ar Puns

La restitution du projet annuel a eu lieu le 28 avril dernier dans la salle communale. Etaient présents les élus, Monsieur Horellou, Madame Burlot, Monsieur Noury (Inspecteur de l'Education Nationale), Madame Douaire (CPC). Les réactions ont été très positives et l'Inspecteur a largement félicité le travail des enfants et des artistes. Il a par ailleurs remercié la mairie pour leur investissement dans ce projet. La restitution aux parents d'élèves se fera le 2 juillet prochain à 11h dans la salle de la Tour d'Auvergne. Madame Burlot et Monsieur Horellou témoignent de la qualité du projet mené. Leurs réactions sont enthousiastes. Les enseignantes ont hâte de présenter le projet final aux parents.

- Le Char à voile

Un cycle de 8 séances a été programmé pour les CM1-CM2. Madame Laouenan fait le portrait d'une activité pédagogique fantastique agrémentée par un très beau temps. Elle remercie la mairie pour avoir financé ce projet de qualité. Elle demande s'il serait envisageable de réaliser une activité de ce type l'an prochain. Monsieur Horellou indique que la com-com ne financerait peut-être plus le transport l'an prochain. Monsieur Horellou dit que ce type d'activité loisir n'a pas vocation à être prise en charge en totalité par les mairies. Il serait envisageable pour la mairie de financer une partie du cycle de sports nautiques mais pas la totalité. Madame Burlot indique que ce serait davantage à l'APEA de prendre en charge l'activité. Madame Gouédic explique à l'assemblée que l'activité de char à voile, bien que sympathique, fait l'objet d'un projet pédagogique,

validé par l'Inspection et que l'activité n'est en rien récréative. Elle répond par ailleurs aux compétences en EPS, inscrites dans les programmes de l'Education nationale dans le bulletin officiel. En revanche, elle fait l'objet d'une demande de subvention exceptionnelle, que le conseil municipal est en droit de refuser, de financer en partie ou en totalité, à l'instar du financement des voyages scolaires dans certaines écoles.

- L'ATE

Madame Da-Costa travaille sur le zonage de l'ATE (zone mellifère, zone potagère, zone de plantes d'agrément...). Un plan a par ailleurs été réalisé par les enfants, qui ont choisi leurs zones sur ce terrain. Petit à petit les élèves désherbent certaines parcelles, délimitent, nomment et structurent l'espace. Le rajout de certaines plantes ornementales est à prévoir. Les enfants ont réalisé un muret avec les pierres trouvées sur l'ATE. Il se poursuivra grâce à l'ajout de palettes dans la continuité du sillage.

Madame Cornu propose le don et la livraison de palettes en bois de l'école de gendarmerie. Madame Da-Costa accepte avec plaisir.

Madame Da-Costa propose d'intégrer le foyer « âge et vie » de la commune pour faire du lien avec les aînés autour des carrés potagers.

- OCCE : jardins voyageurs

Des jardins ont été créés dans les classes participant au projet OCCE puis ont été échangés entre écoles. Les élèves de maternelle ont agrémenté les jardins récupérés puis les ont rapportés. Lundi 20 juin,

les enfants se rendront à l'Abbaye de Daoulas pour la restitution finale.

• Les projets à venir à la rentrée 2022/2023

- Projet avec le Run Ar Puns : création d'une pièce sonore avec la Mala Pata, projet « les kuizinés » en collaboration avec l'école de Saint-Servais.
- Musée de l'école rurale ?
- Projet éco-école : solidarités (Toul Ar C'Hoat). L'équipe de Toul Ar C'Hoat souhaiterait permettre à leurs élèves d'intégrer momentanément les projets et pourquoi pas les apprentissages pour certains de leurs élèves. Les enseignantes sont très emballées par ce nouveau projet. Finalisation au mois de septembre.
- Projet ATE : continuer l'observation du terrain et continuer les actions (mare avec Eaux et rivières).
- Projet piscine : début de la piscine le vendredi 12/09, jusqu'au 9/12. De 13h45 à 14h35. Prochaine session d'agrément le samedi 17/09.

Possibilité pour les maternelles d'y aller également cette année. Monsieur Horellou indique que le projet sera finançable en 2023.

Madame Gouédic doit se renseigner auprès de la conseillère pédagogique pour voir quelles sont les modalités et les créneaux disponibles.

6/ Travaux et matériels

Les travaux réalisés :

-Réparation de l'ordinateur de la classe d'Elise. M Horellou informe l'assemblée que l'ordinateur est obsolète et sera donc remplacé. Il propose à Madame Laouenan un ordinateur fixe, ce qu'elle accepte volontiers.

-Fixation provisoire de la porte par le maire. Monsieur Horellou et Madame Burlot indiquent que le loquet a bien été réparé. Madame Gouédic dit ne pas avoir reçu l'information. La vérification se fera après le conseil d'école. *Après le conseil d'école, Madame Gouédic, Monsieur Horellou et Madame Burlot ont constaté la réparation du loquet de la porte de la salle des maîtres.*

-Étagères murales pour la salle des maîtres.

Les travaux à réaliser :

-Réparer les stores (en cours/ depuis le mois de novembre). Le maire dit ne pas avoir de nouvelles.

-L'achat de récupérateurs d'eau : 2 de même taille pour remplacer le récupérateur d'eau défectueux. Monsieur Horellou indique que le gros récupérateur d'eau fonctionne de manière opérationnelle. Madame Gouédic rapporte les paroles d'un élève le jour-même : « il n'y a plus d'eau dans le petit récupérateur et le tuyau marche et après il s'arrête ». Monsieur Horellou explique que ce sont les entrées d'air dans le tuyau qui empêchent l'eau de couler mais que par principe de gravité, le dénivelé est suffisant pour que l'eau coule. Madame Burlot indique qu'il y a un intérêt

économique important à ce que l'école utilise l'eau de pluie et non celle du secteur puisque les compétences ont été transférées à Véolia. Pour Madame Gouédic et les enseignantes, l'objectif est avant tout écologique et pédagogique, en accord avec les valeurs défendues à l'école Pierre Douguet.

-Descendre les ballons du toit.

- Fixer les portes sur les étagères de la salle des maîtres (prévu cet été en accord avec le personnel du service technique).

-Vernir la fresque pendant l'été avec un fixateur.

-Acheter et fixer une tablette pour surélever le micro-onde dans la salle des maîtres et ainsi gagner davantage d'espace pour la plastifieuse et le massicot.

7/ Questions diverses

Les questions sont posées par Monsieur Henry, parent d'élève élu.

1- Un enfant a été refusé durant un après-midi par manque de lit, est-il prévu d'ajouter de nouveaux lits pour la rentrée ?

La mairie a commandé 2 lits supplémentaires (4 places au total) répond Madame Burlot.

2- Une partie des parents trouve que les goûters ne sont pas assez diversifiés, est-il possible de varier le choix des goûters avec des fruits, compotes, biscuits, etc... ?

Madame Burlot explique qu'il est également donné aux enfants des fruits, des compotes et du fromage blanc...

Le Maire indique qu'il ne répondra pas aux questions des parents d'élèves portant sur le périscolaire. Il explique que la mairie y a déjà répondu en entretien avec deux mamans membres du bureau de l'APEA après deux sollicitations auxquelles elles ne sont pas venues. Il lit le résumé d'une enquête réalisée par les parents élus auprès des parents de l'école sur les services périscolaires. Il dit n'y voir que du négatif et des propos d'une extrême violence à l'encontre des personnels de cantine.

Monsieur Henry rassure le maire en lui expliquant qu'il n'y a pas que des points négatifs et se propose de lui lire les points positifs qui ont émergé de ce bilan auprès des parents.

Monsieur Horellou dit à l'assemblée qu'il ne souhaite pas les entendre car il connaît son restaurant scolaire et la qualité du service proposé, en particulier celle des repas.

Monsieur Henry dit que la qualité des repas satisfait pleinement les parents mais que les difficultés rencontrées se situent avec les personnels encadrants.

Monsieur Horellou informe que les encadrants se portent bien. Il souligne à nouveau la violence des propos tenus dans l'enquête envoyée par les parents élus aux familles de l'école.

Madame Burlot ajoute que les personnels se sentent harcelés par les parents. Monsieur Horellou explique que les problèmes à la cantine viendraient de quelques enfants irrespectueux avec le personnel de cantine.

Monsieur Horellou rappelle que les repas servis sont de qualité et que la mairie prend en charge un prix important du repas des élèves, dont le coût de revient est également très important.

Madame Burlot indique que le conseil d'école n'est pas le lieu pour discuter des questions périscolaires. Monsieur L'Helgouach, DDEN, indique que cette information n'est pas exacte. Monsieur Henry rajoute que le conseil d'école est la seule instance qui permette aux parents de faire des retours sur les services périscolaires et de discuter des questions de garderie et de cantine. Madame Burlot et Monsieur Horellou répliquent que la commission des affaires scolaires est davantage le lieu pour ce type de discussions. Les parents d'élèves élus expriment leur souhait d'y être invités. Madame Burlot explique qu'elle les avait informés au mois de septembre 2021. Madame Léger, Monsieur Henry et Madame Cornu disent ne pas avoir reçu l'invitation. Madame Léger avance l'idée que la mairie aurait invité les parents de l'APEA, dont certains parents d'élèves élus ne font pas partie. Madame Cornu valide les propos de Madame Léger. Monsieur Horellou propose une réunion de la commission scolaire, qui se tiendra fin septembre car l'année scolaire est presque terminée. Madame Burlot exprime son accord. Les personnels de cantine y seront invités. Monsieur Henry explique à l'assemblée que les inquiétudes des parents sont globales mais pas unanimes, comme l'indique le Maire.

Monsieur Horellou invitera le 9 juillet prochain les parents de l'école à venir visiter le restaurant scolaire.

Madame Burlot dit s'être attendue aux résultats du sonomètre : les enfants se sont amusés à le faire sonner au départ, puis n'y prêtent plus attention maintenant.

Monsieur L'Helgouach demande à la mairie quel est le nombre d'enfants se restaurant à la cantine. Monsieur Horellou répond qu'il y a entre 60 et 70 élèves au restaurant scolaire, alors que certaines cantines scolaires en accueillent bien plus.

Les dépenses de la commune pour les deux écoles représentent 25% du budget total. Monsieur Henry dit que cela se ressent sur la qualité des projets et de l'enseignement à l'école. Le maire alerte sur la situation et l'inflation et trouve le don de la mairie très généreux, il exprime ses craintes pour les futures années en ce qui concerne l'inflation.

- 3- Des enfants demandent des temps calmes en intérieur pendant la garderie (un peu éloignés du groupe). Est-ce envisageable ?

Oui, tout est possible mais la division des enfants en deux groupes demanderait un encadrement plus important et donc des coûts supplémentaires pour les familles, répond Monsieur Horellou.

- 4- Certains parents souhaiteraient visiter la cantine, est-ce possible de programmer prochainement une visite ?

Cf ci-dessus (le 9 juillet, date proposée par le Maire).

- 5- Quel est le retour d'expérience sur l'installation du sonomètre ? (voir paragraphe précédent)

Questions qui n'ont pas été traitées :

- 6- La taille de la garderie est un peu petite, quelles solutions sont envisagées ?
- 7- Quel est le retour d'expérience sur le décalage du départ au repas ?
- 8- Les retours des parents sur le sondage, concernant l'encadrement et l'ambiance de la cantine, sont alarmants. Les parents sont inquiets pour la santé de leurs enfants et également celle du personnel encadrant (**sujet évoqué p7 dans les questions diverses**). Comment l'organisation du service peut-elle être améliorée afin que les missions des adultes et les besoins des enfants soient harmonisés ?
- 9- "Le temps du repas est l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer. Il convient de prendre en compte le confort des élèves, lors de la prise des repas, dans un environnement agréable doit aussi être un moment de privilégié de découverte et de plaisir" source : education.gouv.fr/la-restauration-scolaire). Quelles actions vont être définies afin de rétablir un état de fonctionnement de la cantine respectant ces principes ?
- 10- Les méthodes éducatives utilisées à la cantine sont considérées comme autoritaires et en rupture dans la continuité de la pédagogie de l'école. Est-ce qu'un projet éducatif(1) va être mis en place prochainement par l'équipe encadrante à destination des enfants ?
- 11- Quelles sont les règles définies pour le service de l'eau et du pain ?

Avant de lever la séance, Monsieur Horellou rajoute qu'au conseil d'école précédent, Madame Burlot et lui-même avaient prévenu la directrice de leur départ à 19h30, en cause un autre rendez-vous à la suite. Il déplore les rumeurs véhiculées à son encontre lors de son départ, avançant l'idée qu'il était parti pour ne pas avoir à répondre aux questions diverses relatives au service périscolaire.

La directrice remercie les membres de l'assemblée et lève la séance à 18h59.